OGB·L

Le Syndicat Services et Energie de l'OGBL se présente ...

www.ogbl.lu

Chère, cher collègue,

Tu travailles dans une entreprise qui fait partie du champ de compétence du syndicat Services et Energie de l'OGBL.

Cette brochure contient une présentation de notre syndicat Services et Energie et elle explique pourquoi il est important de s'engager syndicalement. Au milieu de la présente brochure tu trouveras aussi un bulletin d'adhésion.

En tant que membre de notre syndicat tu pourras profiter de toute une série de services individuels, très utiles. Mais tu feras surtout partie du principal syndicat du pays, l'OGBL.

En tant que syndicat nous défendons tes intérêts sur le plan national, dans ton secteur d'activité et dans ton entreprise.

Avec chaque nouveau membre, notre force augmente!

Construisons ensemble l'avenir, un avenir sous le signe du progrès social, un avenir qui apporte des améliorations des conditions de salaire, de vie et de travail pour les salariés!

Qui représentons-nous?

Notre syndicat Services et Energie s'engage pour tous les salariés qui travaillent dans une entreprise de service ou d'énergie au Luxembourg. Nous représentons des salariés avec des profils et des emplois variés, de l'agent de sécurité à l'informaticien, de la société de conseil en passant par l'agence de voyage et l'entreprise de télécommunication au secteur de l'énergie dans son ensemble pour donner quelques exemples.

Que faisons-nous?

- Nous soutenons les délégations du personnel dans leur travail dans les entreprises et dans les comités d'entreprise européens
- Nous proposons des formations syndicales
- Nous donnons des conseils sur des questions de droit du travail à nos membres
- Nous organisons l'échange d'informations entre salariés et/ou délégués d'un même secteur d'activité
- Nous négocions des conventions collectives dans les entreprises afin de consolider les acquis des salariés, d'améliorer les conditions de travail et de garantir une politique salariale évolutive et progressiste

Pourquoi notre travail est-il important?

En ces temps actuels où les inégalités sociales se creusent toujours davantage, où des acquis sociaux sont à nouveau remis en cause, où la pression sur les emplois s'accroît et que parallèlement l'intensité de travail et par conséquent le stress sur le lieu de travail augmentent, les syndicats ne sont pas seulement utiles, mais même nécessaires.

Plus que jamais, nous avons besoin d'un syndicat fort, représentatif et uni qui peut aussi bien peser sur la politique sociale et économique que défendre les intérêts collectifs et individuels de ses membres, que ce soit dans l'entreprise, dans le secteur, sur le plan national, européen ou international.

Qu'est-ce que l'OGBL?

Le syndicat Services et Energie est un des 15 syndicats professionnel de l'OGBL.

Avec plus de 72 000 membres, ses 2 200 délégués du personnel effectifs et une majorité absolue de 38 des 60 sièges à la Chambre des salariés le «Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg» est le plus grand syndicat du pays. L'OGBL est politiquement et financièrement indépendant. Il est présent dans tous les secteurs d'activité et se mobilise pour les intérêts économiques, politiques et sociaux des salariés qui travaillent au Luxembourg, de même que des demandeurs d'emploi, des apprentis, des étudiants, des retraités et de leurs familles.

Quels sont les objectifs de l'OGBL?

A l'ère de la digitalisation et face aux permanentes mutations du monde du travail, l'OGBL accorde la priorité absolue au bien-être des salariés et de leurs familles.

L'OGBL s'engage pour:

- Des emplois de qualité et de bons salaires
- Une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle
- La promotion de l'égalité
- La sécurisation des emplois
- L'accès pour tous à des soins de qualité
- Un régime public de retraite de qualité
- Une politique familiale socialement juste
- La lutte contre l'exclusion sociale, la pauvreté, la discrimination, le racisme et l'intolérance
- La réduction du temps de travail

Notre site internet offre des informations supplémentaires sur l'OGBL: www.ogbl.lu

Toutes les nouvelles du monde syndical sont publiées sur la page Facebook de l'OGBL Services et Energie

www.ogbl.lu

www.facebook.com/ogbl.services.energie/

twitter.com/OGBL_Luxembourg

Notre syndicat

Élections sociales 2013

Lors des dernières élections sociales, 360 salariés ont posé leur candidature comme représentants de l'OGBL dans environ 60 entreprises du secteur Services et Énergie. Avec 133 représentants du personnel effectifs et 122 délégués suppléants, l'OGBL a eu dans ces entreprises 57,30% de tous les mandats possibles et il s'est montré ainsi comme le syndicat le plus puissant du secteur.

La direction syndicale

La structure principale est la direction syndicale. Celle-ci est élue tous les cinq ans lors d'une journée syndicale, à laquelle sont invités tous les représentants OGBL du personnel et tous ceux qui étaient candidats OGBL lors des dernières élections sociales. Dans la direction syndicale se trouvent des représentants des différents groupes d'intérêts du syndicat.

Le syndicat Services et Energie conseille ses membres notamment sur les thématiques suivantes:

- Organisation du temps de travail et heures supplémentaires
- Transferts d'entreprise (modalités pratiques et droits des salariés)
- Les répercussions de la digitalisation sur les salariés
- Protection des données et droit à la vie privée au travail
- Protection contre le licenciement, sécurisation des emplois et plans sociaux
- Nouveautés législatives en matière de droit du travail et droit social (droits des délégations, congés pour raisons familiales, préretraites…)
- Les nouvelles formes de travail et leurs risques (open space, paperless office, télétravail…)
- La problématique des faux cadres
- Formation professionnelle continue
- …

Les conventions dans les entreprises

En tout, l'OGBL est signataire de plus de 200 conventions collectives de travail. Dans le domaine des services privés et dans le secteur de l'énergie, l'OGBL a déjà négocié des conventions dans une trentaine d'entreprises qui couvrent des milliers de salariés. De plus, nous négocions 3 conventions sectorielles, à savoir la convention collective des agents de sociétés de sécurité privée et de gardiennage (environ 3 000 salariés), la convention collective des travailleurs intérimaires (environ 9 000 salariés) et la convention collective des permanents des entreprises intérimaires (environ 350 salariés).

Quelle est l'utilité d'une convention collective?

Une convention collective de travail fixe les conditions de travail et de salaire des salariés et va au-delà des minima légaux. Dans certaines entreprises, des règlements d'ordre intérieur définissent les règles. Or, ce type de règlements ne protège pas suffisamment les salariés contre une possible remise en cause de leurs acquis.

Avec une convention collective, les salariés sont beaucoup mieux protégés. Les salariés ne sont pas non plus isolés, mais peuvent compter sur toute la force du premier syndicat représentatif au niveau national.

L'OGBL est un partenaire de négociation reconnu et mise fortement sur le dialogue social au sein des entreprises, mais notre syndicat n'hésite pas non plus à défendre les intérêts des salariés, si nécessaire, avec des actions syndicales qui peuvent aller jusqu'à la grève.

Les services offerts à nos membres:

L'OGBL offre également toute une panoplie de services individuels à ses membres, tels que:

- L'assistance juridique gratuite en matière de droit social
- La protection juridique gratuite en matière de droit du travail après une période d'affiliation de 12 mois
- L'assistance en cas de grève et de lock-out
- Les conseils gratuits pour l'établissement de la déclaration d'impôt
- L'affiliation à la caisse de décès OGBL
- L'octroi d'une allocation aux survivants, max 620 €
- La possibilité d'une couverture-santé et prévoyance transfrontalière par le biais du GMI – Groupe des Mutuelles Indépendantes (seulement France)
- Des conditions de faveur pour votre affiliation à la Luxembourg Air Rescue (L) et au Centre Médical Héliporté-CMH (B)
- L'allocation d'une bourse aux parents d'étudiants poursuivant des études supérieures
- Une assurance-loisirs gratuite et des possibilités d'assurance à des conditions préférentielles auprès du groupe d'assurance Bâloise Assurances
- Des conditions de faveur pour votre épargne-logement auprès de «Wüstenrot»
- Des conditions préférentielles pour la souscription d'assurances maladie chez DKV Luxembourg
- L'affiliation gratuite à la «Patientevertriedung» (association de défense des intérêts du patient)
- La distribution gratuite du magazine de l'OGBL «Aktuell»
- La mise à disposition gratuite d'autres publications
- Des cours de formation gratuits sur le droit du travail et social ainsi que sur des sujets syndicaux

Adresses à contacter

Tu as une question et tu veux savoir à qui t'adresser?

Pour le syndicat

Tes personnes de contact du syndicat Services et Énergie sont les secrétaires centraux et adjoints qui organisent le travail syndical dans les entreprises et qui organisent la politique tarifaire au niveau du syndicat.

Michelle CLOOS
Secrétaire centrale

Julie RODEN
Secrétaire centrale
adjointe

Lisa LINCK
Secrétariat
services.energie@ogbl.lu
tél: 00352 54 05 45 - 214

En cas de problèmes individuels

En cas de problème individuel concernant le droit de travail, les membres de l'OGBL peuvent s'adresser au Service Information, Conseil et Assistance de l'OGBL en appelant le numéro de téléphone unique **00352 2 6543 777** du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 heures et de 13.00 à 17.00 heures ou en envoyant un email à ***info@ogbl.lu***

Les différentes agences de l'OGBL se trouvent à travers tout le pays et il y en a même dans les régions frontalières de nos pays voisins. Les adresses spécifiques ainsi que les numéros de téléphone se trouvent sur notre page internet ***www.ogbl.lu***

Sur notre site Web et sur notre facebook ainsi que sur le compte Twitter de l'OGBL, de nombreuses informations utiles et régulièrement actualisées au sujet de nombreux sujets syndicaux peuvent être passées en revue: ***https://www.facebook.com/ogbl.services.energie/***

Il existe de nombreuses raisons pour devenir membre de l'OGBL

Il existe de nombreuses raisons de devenir membre de l'OGBL.

Les uns souhaitent avoir à leurs côtés un **partenaire fiable** et expérimenté qui se mobilise pour leurs conditions de salaire, de vie et de travail. Les autres veulent être sûrs de pouvoir compter sur une bonne **assistance juridique** en cas de conflit au travail.

Les uns veulent faire partie d'une **communauté puissante et solidaire**. Pour d'autres, l'engagement syndical est une évidence étant donné que le patronat s'organise aussi.

Encore d'autres veulent être délégués du personnel et profiter du meilleur soutien et de la meilleure **formation continue** possible lors de l'exercice de leur mandat.

Même s'il y a beaucoup de motivations différentes, il y a un dénominateur commun:

Être membre de l'OGBL, c'est un investissement dans l'avenir individuel et collectif.

Investis dans l'avenir! Rejoins-nous!